

ARTICLES INTERDITS EN SOUTE



Bagage de Cabine

Bagage de Soute

Appareil électronique < 100 Wh



Téléphone, Tablette, Ordinateur, Petit outillage



Appareil électronique 100–160 Wh



Matériels professionnels Gros outillages



Les appareils dans les bagages enregistrés doivent être complètement éteints et protégés contre les dommages . La batterie doit rester dans son emplacement .

Appareil électronique > 160 Wh



Vélo électrique, Transporteurs Valise motorisée



Batteries externes Powerbank



Piles et batteries de rechange au lithium



Cigarettes électroniques



Le transport des appareils électroniques est recommandé en cabine.

Calcul de l'énergie d'une batterie : Wh = V x Ah

RESTRICTIONS D'UTILISATION EN CABINE



Batteries externes Powerbank

- ✓ Conditions de transport identiques à celles des batteries de rechange au lithium.
- ✗ Utilisation interdite à bord.



Cigarettes électroniques



- ✓ En position éteinte dans un étui de protection afin d'éviter toute activation accidentelle.
- ✗ Utilisation interdite à bord.

Les appareils électroniques défectueux et batteries endommagées sont INTERDITS



Batterie au lithium < 100 Wh

- ✓ Vingt (20) batteries maximum autorisées.

Batterie au lithium 100–160 Wh

- ✓ Deux (2) batteries maximum autorisées.
- ✓ Accord préalable de la Compagnie.

Les Batteries au lithium doivent être protégées individuellement dans leur emballage de vente, dans une pochette en plastique ou un étui adapté, ou en recouvrant les bornes de ruban adhésif

Batterie au lithium > 160 Wh

- ✗ Interdit sur les vols passagers

Bagage de
Cabine

Bagage de
Soute

